

## Histoire des systèmes phonique et graphique du français

### 1 Introduction

Ce chapitre examine l'évolution du système vocalique (limité aux voyelles toniques) et du système consonantique de la variété standard du français ainsi que la tradition orthographique qui s'est mise en place dans les textes qui nous sont parvenus.

Cinq étapes ont été retenues pour illustrer la dynamique du changement: la période pré-littéraire (proto-français) et la fin des XI<sup>e</sup>, XIII<sup>e</sup>, XVI<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. Les trois premières périodes correspondent à des états de langue fortement reconstruits; ce n'est qu'à partir du XVI<sup>e</sup> siècle qu'apparaissent des descriptions plus ou moins fiables sur la qualité des sons de la langue qui permettent d'associer un contenu phonétique aux régularités graphiques et aux usages poétiques (assonances, rimes, mètres) observables dans les écrits des siècles antérieurs.

#### 1.1 Les normes du français

Il fait peu de doute qu'à partir du XII<sup>e</sup> siècle, le «français» de la cour des rois de France était la référence prestigieuse du «bon» langage, géographiquement associé, dans les témoignages qui ont survécu, à Paris, la capitale du royaume. Il est difficile, cependant, d'établir quelles étaient les relations entre la langue des grands du royaume, celle des paysans de l'arrière-pays ou encore celle des divers corps sociaux vivant à Paris, dont une grande partie était issue de l'immigration d'autres régions du royaume et même de l'extérieur (cf. Lodge 2004).

Les descriptions phonologiques ou morphologiques de l'ancien français examinent normalement un état de langue reconstruit, qu'elles appellent «Old French» (Klausenburger 1970), «francien des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles» (Herslund 1976:5), «francien de la fin du XI<sup>e</sup> siècle» (Walker 1981:6), «l'ancien français dit classique, des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles» (Andrieux et Baumgartner, 1983:7), ou encore «l'ancien français [...] langue autonome [avec] des variations géographiques [à ne] pas négliger» (Skårup 1994:5). La possibilité de reconstruire le «francien», terme créé récemment pour désigner le dialecte roman qui s'était développé dans l'Île-de-France et qui serait à la base de la langue standard, et sa pertinence pour l'histoire de cette langue ont été fortement remis en question récemment, peut-être pas toujours pour les bonnes raisons (cf. Lodge 2004:55–57).

Même s'il existe des preuves d'une intense activité littéraire gallo-romane à partir de la seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle, aucun des textes qui nous sont parvenus ne peut être associé avec certitude à la langue parlée dans l'Île-de-France avant le XIII<sup>e</sup> siècle (Zumthor 1973: §§ 247, 464), et même dans ce cas, ils ne survivent que dans des manuscrits plus récents plus ou moins remaniés. Pfister (1973:225–232), de même que Woledge et Short (1981) ne relèvent qu'une poignée de *manuscrits* connus antérieurs au XIII<sup>e</sup> siècle pour l'ensemble de la production littéraire et légale du nord de la France, probablement tous rédigés dans des régions éloignées de Paris. En 1236, les manuscrits parisiens manquent toujours (Pfister 1993:19–23). La première charte parisienne écrite en français du corpus de Dees (1980) est datée de 1259, deux ou trois générations après l'implantation stable du vernaculaire dans les actes juridiques de Picardie et de Lorraine (Lusignan 2004:47–52) et de La Rochelle (Merisalo 1988:17).

L'analyse présentée ici est non seulement succincte, mais ne peut être qu'une idéalisation qui, compte tenu des données lacunaires disponibles, doit se comprendre comme un schéma d'hypothèses qui devront être validées par l'examen plus précis de données déjà recueillies et, le cas échéant, de données nouvelles.

## 1.2 Les modèles phonologiques

Typiquement une description phonologique comprend (1) un inventaire structuré et relativement abstrait d'unités phoniques, souvent appelées phonèmes (représentées entre barres inclinées), (2) des correspondances entre les unités abstraites et les sons, ou phones, qui correspondent à ces dernières dans la chaîne parlée (représentés entre crochets) et (3) les distributions des phonèmes dans le mot et dans la chaîne parlée. Si la distinction entre les deux niveaux de représentation est conceptuellement simple à concevoir, elle est parfois difficile à rendre, en particulier pour les descriptions historiques où les unités phonétiques reconstruites correspondent souvent à des familles de sons relativement approximatifs. Inversement, un certain nombre d'analyses «phonétiques» de l'ancien français, écrites avant la théorisation sur les niveaux de représentation phonologique, par ex. celle de Suchier (1893 [1906]), sont souvent quasi-phonologiques et isolent des unités phoniques relativement abstraites, essentiellement définies par leur pouvoir distinctif à la rime.

Même si la plupart des modèles phonologiques partagent plus ou moins le schéma précédent, qui inclut deux niveaux de représentation et des correspondances entre ces niveaux, les analyses peuvent être radicalement différentes selon les divers principes de classement adoptés. Une diphtongue ou une voyelle nasale peuvent ainsi recevoir une interprétation monophonémique ou au contraire biphonémique, selon les critères distributionnels adoptés. On considère ainsi généralement que la diphtongue [ɛ̃] du mot anglais *fate* est la manifestation d'un phonème unique écrit /e/ ou /ē/ (cf. Gimson 2001:98–99, 130) et, au contraire, que la voyelle nasale [æ̃] de *can't* [kʰæ̃t] dans certaines variétés de l'anglais comme une suite des deux phonèmes /æ̃n/. Inversement, la diphtongue [ɛ̃] de l'ancien français primitif dans le mot *fait* est biphonématique dans l'analyse de Suchier (1893 [1906]) et la voyelle nasale [æ̃] du mot *quinte* [kæ̃t] en français moderne peut être, selon les choix d'analyse, /æ̃/, /ē/, /ɛ̃n/ ou /in/. Les choix adoptés dans un certain nombre d'analyses phonologiques génératives conduisent à des représentations phonologiques du français moderne parfois très proches de celle du proto-français. Ainsi, l'analyse de Schane (1968) attribuerait aux formes *quinte* et *soir* du français moderne des représentations phonologiques voisines, sinon identiques, à celles que ce mot aurait eu en proto-français: /kʷintə/ et /se:r/; dans un tel cadre théorique, les changements phonologiques entre le proto-français et le français moderne affecteraient probablement plus les correspondances entre les deux niveaux de représentation, que l'inventaire structuré des phonèmes de la langue.

Un grand nombre d'analyses adoptent aussi des stratégies de type «morphophonologiques» justifiant des représentations phonologiques relativement éloignées des représentations phonétiques pour rendre compte d'alternances non automatiques. Par exemple, Walker (1981:34–35) s'appuie sur les alternances du type *voidons* ~ *vident* du verbe *VIDER*, pour postuler une représentation phonologique /vɔjd-/ du radical de ce verbe, à laquelle correspondront vraisemblablement les allomorphes [vu̯ið-] et [vy̯ið-], dans les formes fléchies [vu̯iðũns] 'nous vidons' et [vy̯iðũnt] 'ils vident' (cf. aussi Klausenburger 1970, 1974, Herslund 1976, Walker 1981, Andrieux et Baumgartner 1983, Skårup 1994).

Nous adopterons ici une analyse phonologique relativement «concrète», qui ne se fonde pas sur les alternances. Elle est résolument interprétative, c'est-à-dire que nous présenterons les données sous leur forme *phonétique* reconstituée sans les détails allophoniques prévisibles ou, le plus souvent, inconnus pour ces époques reculées. Les valeurs distinctives et corrélatives des segments inventoriés apparaîtront en partie dans les tableaux et plus explicitement dans les discussions. Le lecteur ne devra pas s'offusquer des solutions pragmatiques adoptées lorsque les choix s'avèrent difficiles à justifier.

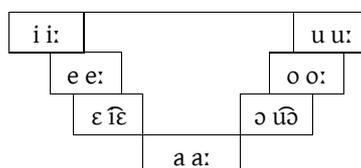
## 2 Le proto-français

Il est pratique de postuler un état ancien, plus ou moins fictif, qu'on appelle proto-français à partir duquel on peut faire provenir l'ensemble des parlers romans d'oïl. Cet état de langue, s'il a jamais existé, se situerait pendant la période pré-littéraire et permet surtout de mettre

en évidence la parenté entre les divers parlers français et les grandes lignes des divergences de leurs évolutions.

## 2.1 Système vocalique

### 2.1.1 Voyelles non composées



Le système des toniques non composées (ou monophonémiques) du proto-français résulte de la bipartition des sept voyelles simples [i, e, ε, a, o, ɔ, u] du roman commun en deux séries respectivement brèves dans les anciennes syllabes fermées et longues dans les anciennes syllabes ouvertes, p. ex.: pr.-fr. [i'tsɛ̃la], afr. (*i*)*celle* < ĒCĪLLĀM, et pr.-fr. [t'e:la], afr. *teile, toile* < TĒLĀM, et de la division des voyelles mi-ouvertes [ε, ɔ] du roman commun en deux séries: [ε, ɔ] et [iē, uō]. On note le maintien de l'articulation postérieure du [u] roman, comme on la reconstruit au moins pour l'ancien wallon liégeois (Remacle 1948:64–67). L'adoption des diphtongues [iē, uō] dans ce système, par contre, présuppose leur régression ultérieure dans plusieurs régions d'oïl (en particulier certaines régions du Poitou, du Bourbonnais ou de la Franche-Comté).

Les diphtongues [iē, uō] se sont probablement développées avant la bipartition des autres voyelles (ce dont il n'est pas tenu compte dans les études fonctionnelles sur l'évolution phonologique du français, cf. Morin 2003: 135–136). On peut les trouver dans des contextes où les autres voyelles ne se sont pas allongées, cf. [iē] dans pr.-fr. [vīēla], afr. *vielle* < VĒTŪLĀM, correspondant au [ɔ] bref de pr.-fr. [sēla], afr. *seille* 'seau' < SĪTŪLĀM, et [uō] dans pr.-fr. [mūōta], afr. *muete* '(é)meute' < MŌVĪTĀM, correspondant au [ɔ] bref de pr.-fr. [dōta], afr. *dote* 'doute' < DŪBĪTĀM. Il est fort probable que toutes les diphtongues [iē] et [uō] du protofrançais, quelles que soient leurs sources historiques, avaient acquis le même statut prosodique que les autres voyelles longues. On peut donc interpréter [iē] et [uō] comme les mises en son de phonèmes /ε:/ et /ɔ:/, permettant ainsi de généraliser le système d'opposition de durées à l'ensemble des sept voyelles du système vocalique /i, e, ε, a, ɔ, o, u/.

D'autre part, les voyelles longues connaissaient probablement des variantes plus ou moins diphtonguées du type [eḡ] pour /e:/ ou [ouḡ] pour /ɔ:/, la diphtongaison étant une modalité phonétique fréquente de la durée.

### 2.1.2 Diphtongues et triphthongues toniques

iḡ (?)	uḡ
eḡ	oḡ
iēḡ	uōḡ
aḡ	

iḡ	*
euḡ (?)	ouḡ
iēuḡ	uōuḡ
auḡ	

iḡ, i:ḡ	uḡ, u:ḡ
euḡ, e:ḡ	ouḡ, o:ḡ
iēuḡ	uōuḡ
auḡ, a:ḡ	

Il existe deux, peut-être trois, séries de diphtongues ou triphthongues décroissantes en [ḡ], [uḡ] et [auḡ] analysables comme des suites bi-phonémiques V+iḡ, V+uḡ et V+auḡ. Les diphtongues des deux premières séries sont principalement issues de la coalescence de voyelles contiguës, p. ex. [kuḡ], afr. *cui* 'qui (datif)' < CŪĪ, [liēḡ], awal. *lei*, afr. *li* < ʰILLĀĪ, [maḡs], afr. *mais* < MĀ(G)ĪS, [piuḡ], afr. *piu* 'pieux' < PĪŪM, [iēuḡ], afr. (ouest) *ieu* 'je' < Ē(G)Ō. La diphtongue [auḡ] est la seule dont certains des *exempla* proviennent directement de diphtongues latines, p. ex. [klaḡs], afr. *clos* < CLAUSŪM. Un grand nombre de diphtongues se terminant par [ḡ] vont aussi se développer au contact d'une consonne palatalisée, p. ex. [latḡ] ~ [latḡʲ], afr. *lait* < LACTĒM; la glissante finale de ces diphtongues n'est à l'origine

qu'une simple transition allophonique apparaissant entre une voyelle et la consonne palatale suivante. Ces diphtongues acquièrent automatiquement un statut phonémique après la dépalatalisation de la consonne suivante (cf. § 4.3), mais pourraient avoir acquis ce statut plus tôt sur le modèle des diphtongues phonologiques.

Les diphtongues V+ɥ sont issues de la combinaison d'une voyelle avec [ɥ], comme dans ['taɥpa], afr. *talpe*, *taupe* < TALPĀM (une évolution qui aurait été complète au VII<sup>e</sup> siècle selon Straka 1980: 300n5). La glissante [ɥ] (comme la note De la Chaussée 1989: § 7.3.3) est le résultat phonétique attendu de la vocalisation de [l] devant consonne (cf. Ohala 1995:89) et ne diffère de la labio-vélaire [ɥ] correspondante que par l'absence d'articulation labiale. Cette différence n'était probablement pas suffisante pour assurer une distinction stable entre les deux glissantes dont les articulations ont dû se confondre assez tôt. Les diphtongues V+ɥ et V+ɥ, ont cependant eu des évolutions prosodiques radicalement différentes, ce qu'on peut illustrer par l'exemple suivant: SAGMĀM > ['saɥmə] > *somme* (dans *bête de somme*) ['sɔmə] mais lat. eccl. PSALMŪM > ['saɥmə] > *psaume* ['sɔ:mə] (maintenant ['psɔ:m]). Compte tenu de leur évolution ultérieure (cf. § 5.1.1), on dira que les diphtongues du type V+ɥ sont «lourdes» et les autres «légères». Nous conserverons le symbole [ɥ] pour noter les diphtongues lourdes, même après que [ɥ] se soit confondu avec [ɥ]. Il faut bien comprendre, cependant, que ce ne sera alors qu'une convention d'écriture, permettant de noter les distinctions de poids prosodiques.

## 2.2 Système consonantique

p	t	tʲ		k	kʷ		occlusives sourdes
b	d	dʲ		g	gʷ		occlusives sonores
f	s (θ)	sʲ				h	fricatives sourdes
v	z ð	zʲ					fricatives sonores
	ts	tsʲ ~ tʃ					affriquées sourdes
		dʒ	dʒ				affriquées sonores
m	n		ɲ	(ŋ)			nasales
	l, (r) r	rʲ	ʎ				liquides
			ɨ	ɥ	ɥ		glissante (dipht.)
labiales	dentales	palatalisées	palatales	vélares	labio-vélares	laryngales	

Les consonnes entre parenthèses sont des variantes allophoniques secondaires: [θ] est une variante en fin de mot de [ð], [ŋ] une variante devant occlusive vélaire de [n] et [m]. Les consonnes palatalisées sont issues des diverses combinaisons romanes [k/g]+Consonne et Consonne+yod (Hall 1976:197); par exemple [kt] > [xt] > [tʲ] > [tʲ], comme dans LACTĒM > [latʲ] ~ [laɨtʲ], afr. *lait*. Les continuateurs de T+yod (CANTĪŌNĒM, it. *canzone*, fr. *chançon*) d'une part et de C+yod (ARCĪŌNĒM, it. *arcione*, fr. *arçon*) et de C /-(E, I) d'autre part se sont confondus dans les parlers d'oïl anciens, soit sous la forme [tʃ] (normano-picard), soit sous la forme [ts]. On reconstruit normalement une forme proto-française unique [tsʲ] > [ts] ou [tʃ], sans pouvoir totalement exclure une variation initiale entre [tsʲ] et [tʃ]. L'affriquée palatalisée pr.-fr. [tsʲ] s'oppose à pr.-fr. [ts] en finale de mot: [bratsʲ], afr. *braz*, apic. *brac(h)* < BRACCHĪŪM ≠ [kats], afr. *chaz* (pl. de *chat*), apic. *cas* < CATTŌS.

Les oppositions de sonorité des obstruantes sont neutralisées dans différents contextes; en particulier leur dévoisement est général en fin de mot à la pause, comme dans [grant], afr. *grant* < GRANDĒM.

La distinction entre les [-rr-] géminés et les [-r-] simples du roman à l'intervocalique s'est transmuée en une opposition d'articulation du type [r] vibré et [r] battu, [r] vibré s'étant probablement conservé dans les autres positions (cf. Haudricourt et Juilland 1949

[1970:66–68]). Ce changement — qui participe à la tendance générale à la simplification des géminées romanes — pourrait être très ancien, mais rien ne permet de le faire remonter au proto-français (cf. Pensado 1993, sur l'évolution particulière des liquides et des nasales géminées en espagnol).

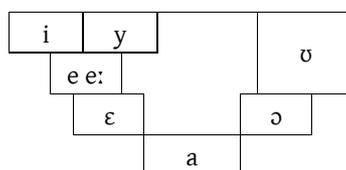
Ajouter discussion sur les yods (*payer, bayer, paie, deiien/doyen, boeau/boyau*)

### 3 Le français central à la fin du XI<sup>e</sup> siècle

Le système exemplaire retenu pour cette étape de la reconstruction du français de l'Île-de-France suppose un développement initial en partie semblable à celui de l'Ouest du domaine d'oïl (Suchier 1883 [1906], Wüest 1979:306–307).

#### 3.1 Système vocalique

##### 3.1.1 Monophthongues toniques



Le système vocalique des voyelles accentuées se met en place après quatre changements importants (pas nécessairement dans cet ordre): (1) phonologisation de la diphthongaison allophonique des voyelles mi-fermées: [e:] > [e̞] et [o:] > [ou̞], accompagnée de celle de [a:] > [a̞] devant consonne nasale et de la fermeture de [a:] > [e:] dans les autres contextes (pour laquelle on postule souvent une étape intermédiaire de diphthongaison, mais cf. Avelle 1966, [2002:307]), (2) monophthongaison de la diphthongue [au̞], comme dans CAUSĀM > *chose*, [2002:307]), (3) perte des oppositions de durée des voyelles hautes [i, i:] et [u, u:], et (4) antériorisation de [u] > [y] et fermeture de [o] > [ɔ] (voyelle dont les réalisations phonétiques sont largement dispersées dans l'espace vocalique autour d'une position moyenne intermédiaire entre [o] et [u], cf. Suchier 1893 [1906:28], probablement comme dans certains parlers occitans modernes, cf. Rousselot 1892:98 — on la décrit le plus souvent comme la voyelle fermée [u] qu'elle finira par devenir).

Il est encore plus difficile de déterminer la nature de la voyelle issue du [a:] long proto-français. Celle-ci est normalement notée *e* dans la graphie des premiers textes, mais distincte des deux voyelles *e* qui continuent les [e] et [ε] brefs du proto-français, avec lesquelles la rime et l'assonance ne sont pas permises. Elle deviendra le plus souvent [e] dans la langue moderne. Les solutions proposées se divisent en deux grandes classes: (1) voyelle ayant conservé la durée proto-française, le plus souvent [e:], mais aussi [æ:] (Nyrop 1914: § 171) ou [ɛ:] (Haudricourt et Juillard 1970:57) et (2) voyelle brève [æ] de timbre intermédiaire entre [e] et [ɛ] (Herslund 1976: 8–10, Walker 1981:9–10). La deuxième solution, cependant, permet difficilement d'expliquer comment [æ] a pu devenir [e] sans passer par une étape [ɛ] intermédiaire, comme dans NĀSŪM > [næs] > [nɛs] > [ne(s)] 'nez', sans que l'évolution ultérieure du [ɛ] < [æ] n'entraîne celui du [ɛ] proto-français, comme dans PRĒSSŪM > [pres] > \*[pre(s)] 'près'.

Devant consonne nasale, on admet que les voyelles étaient allophoniquement nasalisées, au moins pour certaines d'entre elles. Les continuateurs de [o], [o:], [au̞], [ɔ] et d'une partie des [ɔ] du proto-français se sont confondus devant nasale, probablement pour donner la voyelle [ɔ] ou [ɔ̃], p. ex. (*la tonne, (il) donne, somme, homme, (il) tonne* < TŪNNĀM (celt.), DŌNĀT, SAGMĀM, HŌMĪNĒM, TŌNĀT. L'ancien français, cependant, connaîtra une opposition entre [ɔ] et [ɔ̃] devant nasale, à la faveur d'emprunts savants qui ont rétabli [ɔ] dans ce contexte, p. ex. *throne* < lat. sav. THRŌNŪM (Suchier 1893 [1906:121–124]).

Une convergence semblable affecte les continuateurs de [e] et [ɛ] brefs, qui assontent entre eux devant nasale dans les premiers textes de l'ancien français, p. ex. *fend* < FĪNDĪT et *vent* < VĒNTŪM. Leur timbre commun est probablement voisin de celui du résultat de [a] dans le même contexte, avec lequel ils vont se confondre.

### 3.1.2 Diphtongues et triphthongues toniques

L'inventaire des triphthongues du proto-français s'est réduit à [i̯e̯u̯] / [i̯e̯y̯] à la suite des changements suivants: [i̯ɛ̯i̯] > [i̯], [i̯ɔ̯i̯] > [y̯i̯], [i̯ɔ̯u̯] > [i̯e̯u̯] ~ [e̯:u̯], [i̯ɔ̯y̯] > [i̯e̯y̯] ~ [e̯y̯], p. ex. *lieu* [li̯e̯u̯] ~ *leu* [le̯:u̯] < LŌCŪM, *vieut* [vi̯e̯y̯t] ~ *veut* [ve̯y̯t] '(il) veut' < °VŌLĒT.

Pour les diphtongues, Suchier (1893 [1906]) retient l'analyse suivante:

				y̯i̯	ɔ̯i̯	i̯u̯		ou̯	i̯y̯	y̯y̯	ou̯
i̯e̯:		u̯ɛ̯	e̯i̯		ɔ̯i̯	e̯:u̯		ou̯	e̯y̯, e̯:u̯		ou̯
					ɔ̯i̯			ɔ̯u̯	e̯y̯		ɔ̯u̯
			a̯i̯						a̯y̯		

Les diphtongues [i̯e̯:], [u̯ɛ̯] et [e̯i̯] dans les cases grisées sont monophonématiques et n'assontent qu'avec elles-mêmes. (Suchier s'appuie sur leur évolution ultérieure pour établir les timbres des noyaux vocaliques de [i̯e̯:] et [u̯ɛ̯].) Les autres diphtongues sont interprétées comme des suites Voyelle+Glissante, qui assontent avec les monophthongues et les diphtongues ayant le même noyau.

Les diphtongues [i̯e̯:] et [u̯ɛ̯] sont les continuateurs directs de [i̯ɛ̯] et [i̯ɔ̯] protofrançais, comme dans *pie* 'pied' < PĒDĒM ou *muete* '(é)meute' < MŌVĪTĀM. La diphtongue [e̯i̯] est le résultat de la convergence de trois diphtongues du même type, qui avaient cependant des statuts phonologiques très différents en proto-français: réalisations diphtonguées de /e:/ long, comme dans *seit* 'qu'il soit' < °SĪĀT, *mei* 'moi' < MĒ, diphtongues de coalescence, comme dans *rei* 'roi' < RĒGĒM, ou encore diphtongues par anticipation devant consonne palatalisée, comme dans *dreit* 'droit' < DĪRĒCTŪM. La diphtongue [e̯:u̯] ne s'observe que dans quelques mots à connotation religieuse, comme *deu* < DĒŪM. La diphtongue proto-française [a̯y̯], lorsqu'elle n'est pas devenue [ɔ̯i̯] devant consonne palatalisée, comme dans *noise* < NAUSĒĀM, ou [ɔ̯] devant une autre consonne comme dans *clos* < CLAUSŪM, devient [ɔ̯u̯], comme dans *clou* < CLAVŪM.

### 3.2 Système consonantique

Le système consonantique est essentiellement le même que celui de la période précédente, moins les fricatives [ð, θ] qui ont pu disparaître relativement tôt dans les parlers du Centre. La nasale palatale [ɲ] était probablement devenue une dentale palatalisée [nʲ] en fin de mot, dont elle n'est qu'une variante allophonique, ce qui provoquera l'apparition d'une glissante de transition (cf. § 2.1.2): [bə'zɔɲ] > *besoin* [bə'zɔi̯nʲ], mais *besogne* [bə'zɔɲə].

La palatalisation médiévale de [k] devant les voyelles antérieures cependant conduit à une distinction phonologique entre [tʃ] et [tsʲ]: afr. *chat* [tʃat] < CATTŪM ≠ afr. *çà* [tsʲa] < ECCĒ HĀC sauf pour le normano-picard, qui conserve [k] dans ce contexte et adopte [tʃ] comme réalisation stable de la consonne [tsʲ] (dont [tʃ] pouvait être une variante). On trouvera dans Haudricourt et Juillard (1949 [1970:106–107]), Martinet (1973), Wüest (1979:215–227) et Monjour (1989:221–227), les nombreux problèmes que pose l'interprétation phonologique de ces changements.

### 3.3 Les sources du système graphique du français

Les systèmes graphiques sont des construits sociaux résultant d'un enseignement explicite. Celui du français n'a longtemps eu aucune existence autonome vis-à-vis du latin. Les valeurs phonétiques des lettres simples, c'est-à-dire celles qui ne font pas partie de di- et trigraphes spécifiques, sont essentiellement les mêmes pour le latin parlé dans une région déterminée et le roman qui s'y est développé. Le tableau ci-dessous donne les grandes

lignes probables de ce système pour les régions de langue d'oïl pendant la période du X<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle.

	val. base	val. secondaire	val. context.	contexte		val. base
⟨a⟩	[a]		> [ã]	/—⟨n,m⟩	⟨b⟩	[b]
⟨y⟩	[i]		> [ê]	/—⟨n,m⟩	⟨f⟩	[f]
⟨e⟩	[ɛ]/[e]	[e]/[ɛ]	> [ã]	/—⟨n,m⟩	⟨k⟩	[k]
⟨o⟩	[ɔ]	[o] > [ɔ]	> [ô]	/—⟨n,m⟩	⟨n⟩	[n]
⟨i⟩	[i]	[dʒ] > [ʒ]	> [ê]	/—⟨n,m⟩	⟨p⟩	[p]
⟨u⟩	[u] > [y]	[v] (//[w])	> [ô]	/—⟨n,m⟩	⟨q⟩	[k]

	v. base	val. context.	contexte		val. base	val. context.	contexte
⟨d⟩	[d]	([ð] X <sup>e</sup> -XI <sup>e</sup> )	/⟨V⟩—⟨V⟩	⟨m⟩	[m]	[n]	/—#
⟨r⟩	[r]	[r]	/⟨V⟩—⟨V⟩	⟨z⟩	[dz] > [z]		
⟨s⟩	[s]	[z]	/⟨V⟩—⟨V⟩	⟨c⟩	[ts] > [s]	[k]	* /—⟨e, i, y⟩
⟨h⟩	[h]	[u]	/—⟨C⟩		(//[tʃ] > [ʃ])	[k]	* /—⟨e, i, y⟩
⟨t⟩	[t]	[ts] > [s]	/—⟨i⟩⟨V⟩	⟨g⟩	[dʒ] > [ʒ]	[g]	* /—⟨e, i, y⟩
		([θ] X <sup>e</sup> -XI <sup>e</sup> )	/⟨V⟩—#	⟨x⟩	[sj] > [s] (//[ʃ])		

**Valeur des lettres pour la lecture du latin (X<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle)**

⟨V⟩ = « lettre dont la valeur est une voyelle »	> évolution des valeurs due à des changements phonétiques réguliers
⟨C⟩ = « lettre dont la valeur est une consonne »	
/X—Y = « précédé de X et suivi de Y »	// valeurs spécifiques à certaines régions (principalement Nord et Est du domaine)
* /... = « sauf dans le contexte... ».	

Ce tableau enregistre la valeur de base de chaque lettre suivie le cas échéant des valeurs secondaires et contextuelles et, pour ces dernières, le contexte pertinent (cette présentation est fortement simplifiée pour les voyelles nasalisées). La lettre ⟨h⟩ est comprise comme une « aspiration »: elle est en général muette, mais a certainement aussi la valeur secondaire [h] dans les emprunts du latin au germanique, comme *halla*, *hansa*, ou *helmus*.

La valeur de base est celle qui est apprise avec le nom de la lettre. L'apprenti lecteur lit les mots isolés en épelant le nom de chacune de ses lettres, et apprend à y substituer, le cas échéant, les valeurs secondaires ou contextuelles. C'est ainsi que pour les lettrés de cette époque la valeur de base de ⟨g⟩ est [dʒ], et que la prononciation [g] qui s'observe dans le plus grand nombre de contextes est néanmoins conçue comme une valeur contextuelle (cf. Beaulieux 1927:23–26). La valeur de base de ⟨e⟩ est passée de [ɛ] à [e] au cours de cette période (et corrélativement sa valeur secondaire de [e] à [ɛ]).

Les suites de deux lettres-consonnes identiques, ex. ⟨pp⟩, ⟨tt⟩, ont en général la même valeur que la simple correspondante, à l'exception de ⟨ss⟩ qui note partout le son [s]. Le digraphe ⟨ph⟩ a la valeur [f] et ⟨ch⟩ la valeur [k]. Le digraphe ⟨th⟩ semble avoir eu diverses valeurs; il a pu noter [ts] ou [tʃ] au X<sup>e</sup> siècle dans certaines régions.

Le système orthographique du latin de cette époque identifiait aussi une position spécifique dans la syllabe graphique où certaines lettres étaient « muettes », c'est-à-dire purement ornementales. À l'origine, la classe des lettres « délébiles », c'est-à-dire qui peuvent être muettes se limitait aux « mutæ » de la grammaire classique: ⟨b, c, d, g, p, t⟩. Les lettres délébiles sont muettes en coda lorsqu'elles sont à la finale d'une syllabe graphique interne de mot, comme le ⟨c⟩ de *actio* ou de *sanctus*, ou suivies d'une lettre-consonne en finale de mot, comme le ⟨b⟩ de *urbs*. Cette provision n'aura cependant que peu d'effet dans les premiers essais d'adaptation du système graphique latin au roman.

En effet, si l'on suit Wright (1982: 123ss), les premières graphies notant le vernaculaire gallo-roman sont des transcriptions semi-phonétiques à l'intention de germanophones qui veulent se faire entendre de populations romanes, mais qui sont incapables de lire le latin « à la romane » et font peu de place aux lettres muettes qui ne contribuent pas à la prononciation. Les graphies sont ainsi conçues qu'en leur appliquant les règles normales de lecture du latin, il en résulte une lecture relativement compréhensible aux locuteurs romans. Cette démarche se généralisera lorsque l'enseignement issu de la réforme carolingienne du latin aura effacé chez les lettrés romans la tradition de lecture du latin « à la romane ».

La transposition initiale du système graphique latin au roman n'a entraîné à l'origine que relativement peu de changements. La valeur [tʃ] (ou régionalement [tʃ]) de <ç> et la valeur [dʒ] de <g> ont été généralisées à de nouveaux contextes, comme dans *cavate* 'savate', *garçon* 'garçon', *mangast* 'il mangeât'. Tandis que dès le X<sup>e</sup> siècle, on observe les valeurs contextuelles [tʃ] et [tʃ] (plus tard [s]) de <z> en fin de mot que le latin ne connaissait pas.

Les suites de lettres-voyelles pour représenter les diphtongues romanes <ie>, <uo>, <ei>, <ai>, etc. (§§ 2.1.2, 3.1.2) sont construites sur le modèle des diphtongues latines <au> et <ui> (l'enseignement assimilait probablement à des diphtongues les suites <ui>, <ue>, <ua> de *qui*, *que*, *qua*, *gui*, *gue*, *gua* dans le latin du X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles). En l'absence de tradition établie pour l'interprétation de ces digraphes, il est permis de croire que les lettres qui les composent sont utilisées avec leur valeur de base, et que <ie> et <ei>, par exemple, notent bien des diphtongues du type [iɛ] et [ɛi], hypothèse sur laquelle repose l'analyse des diphtongues primitives du français. Le passage ultérieur de <ei> à <oi>, comme dans *mei* > *moi*, reflète aussi certainement un changement phonétique dans les régions où l'on a commencé à utiliser <oi>. Par la suite, cependant, les digraphes <ue>, <au>, <eu>, <ou>, <ai>, <ei>, <oi> se fixent dans la graphie, sans que les lettres qui les composent n'aient de rapport direct avec leur valeur phonétique.

La graphie des consonnes palatales [ʃ], et [j] et, dans les régions qui la connaissent, du [tʃ] issu de la palatalisation médiévale de [k], a cependant constitué un véritable défi. Le plus souvent, on a utilisé les lettres <h>, <g>, <i> en leur attribuant une valeur auxiliaire de palatalisation: <ch>, <lh>, <nh>, <lg>, <ng>/<gl>, <gn>, <in>, <il>/<ni>, <li>, ou encore la géminée <ll> pour [ʃ] (et peut-être aussi <nn> pour [j]), ainsi que de nombreuses combinaisons de ces trois moyens, p. ex., <ilh>, <ilg>, <igl>, <lgl>, <ill> et <inh>, <ing>, <ign>, <ngn>, <inn> (cf. Dees 1980 : 335). Très vite, certaines combinaisons se sont démarquées dans certaines régions ou dans certains scriptoria. Les documents que nous possédons ne permettent cependant pas de dire que <ch> notait [tʃ] dès les premières étapes de l'ancien français (malgré Meisenberg 1996:70).

#### 4 Le français central à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle

Pour cette étape de la reconstruction du français central, on dispose d'un certain nombre d'œuvres littéraires écrites aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles dont les auteurs sont probablement originaires de l'Île-de-France, mais dont l'identification est malaisée (et à ne pas confondre avec la localisation des copistes sur des bases graphiques, comme dans Dees 1987). Seules les caractéristiques métriques et les rimes ou assonances, dans la mesure où elles n'ont pas été trop remaniées dans les copies qui survivent, permettent d'accéder à la prononciation choisie par l'auteur dans le cadre de conventions poétiques spécifiques (cf. Morin 2006). C'est aussi la première étape de l'évolution examinée ici pour laquelle l'on dispose de documents écrits. Leur orthographe cependant ne permet pas de reconstruire facilement la prononciation. On devra donc s'appuyer sur les données ultérieures, et en particulier pour les valeurs phonétiques des voyelles, sur le témoignage des grammairiens du XVI<sup>e</sup> siècle. Ceci n'est pas sans risque et a pu faire anticiper la date de certains changements phonétiques et, surtout, de minimiser la variation, en privilégiant parmi les prononciations en compétition celles qui ont survécu dans la norme décrite par ces grammairiens.

##### 4.1 Problèmes de graphie

Nous illustrerons ici, à l'aide de l'exemple particulier de la fluctuation entre les trigraphes <iau> et <eau>, comment la tradition orthographique semble s'être formée dans la pratique de la cléricature parisienne au XIII<sup>e</sup> siècle.

Selon Robson (1952:viii, 3, 59–61), la langue de la Cour sous Philippe Auguste aurait été une forme de koinè intégrant des traits des parlers des nombreux familiers de diverses régions au service des Capétiens, à laquelle il donne le nom de «picard-francien» parce qu'elle incorpore certains traits picards. Gossen (1967:113, 1968:10) voit dans cette koinè le reflet des usages des régions de l'Île-de-France et du sud du domaine linguistique picard où se concentraient les résidences entre lesquelles se déplaçaient les rois de France jusqu'à

Philippe Auguste. C'est à partir de cette koinè que se serait développée l'orthographe des clercs proches des grands du royaume, puis de certains serviteurs du roi.

Quelle que soit l'étendue de l'influence picarde dans la tradition scripturaire des milieux proches du pouvoir, il fait peu de doute qu'à partir du milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, celle-ci s'est aussi fait sentir directement dans la pratique des clercs œuvrant à Paris. En effet, pendant très longtemps, la cléricature à Paris semble avoir tiré gloire de sa solide formation en latin et avoir été plus réticente qu'ailleurs à l'usage du français dans les documents écrits. C'est relativement tard qu'elle s'est résolue à l'utiliser dans les actes légaux. Elle ne pouvait alors pas ne pas être influencée par les modèles de transcription du vernaculaire qu'offraient les nombreux actes légaux rédigés dans les provinces voisines.

Dans ces conditions, on ne peut exclure qu'un certain nombre d'éléments graphiques n'aient été empruntés à la tradition picarde sans égard aux sons qu'ils y représentaient. C'est probablement le cas du trigraphe <iau> et, dans une certaine mesure, du digraphe <oi>.

Les deux trigraphes <iau> et <eau>, qui sont utilisés pour transcrire le résultat de l'évolution phonétique de la diphtongue [ɛu] du proto-français, notaient probablement [i̯au] pour le premier et [ɛ̯au] (ou [ə̯au]) pour le second dans le parler régional des premiers clercs à les utiliser. Dans les premiers textes légaux de la région parisienne, on n'utilisera pratiquement que la variante <iau>, et ce pendant près d'un siècle (Lodge 2004:92–93). La graphie <eau> s'observe sporadiquement à partir de 1310 et de plus en plus fréquemment à partir de 1350 (graphie exclusive ou dominante d'environ 80% des chartes de l'abbaye de Saint-Magloire entre 1350 et 1400), et presque systématiquement (avec 97% de graphies <eau>) dans le *Registre criminel du Châtelet de Paris* de 1389–1392. Si le changement phonétique [ɛ̯au] > [i̯au] est naturel, l'évolution phonétique inverse n'est pas plausible. Partant de l'hypothèse que le remplacement de la graphie <iau> par <eau> correspond à un changement de prononciation [i̯au] > [ɛ̯au], Lodge n'a d'autre choix que d'y voir, dans la thèse qu'il défend, l'influence d'immigrants lorrains ou franc-comtois qui auraient fini par imposer la prononciation de leur province d'origine à la koinè parisienne. (C'est en effet dans ces provinces que se trouverait «[the] eastern origin» de la nouvelle prononciation, selon sa lecture personnelle des cartes 129, 156 et 160 de Dees 1987). Cette analyse n'a cependant aucune plausibilité.

Il faut donc très certainement retenir la thèse traditionnelle voulant que la prononciation [ɛ̯au], qui finira par prévaloir dans la norme, a toujours existé à Paris. La triptongue [ɛ̯au] aura eu tendance à devenir [i̯au] à Paris, comme cela s'est produit ailleurs, entraînant au moment où le changement se produit une fluctuation [ɛ̯au] ~ [i̯au] dans les usages. Il n'est pas impossible que l'existence d'une variante [i̯au] ait facilité l'adoption de la graphie picarde <iau> pour noter les deux usages, sans que ceci ne soit absolument nécessaire. Quoi qu'il en soit, l'usage systématique de <iau> dans les documents parisiens du XIII<sup>e</sup> siècle et du début du XIV<sup>e</sup> s'explique difficilement si l'on n'y reconnaît pas l'influence d'une tradition orthographique extérieure. L'évolution ultérieure en faveur de la graphie <eau> peut avoir deux causes: l'autonomie grandissante des usages graphiques dans les textes légaux à Paris favorisant une représentation graphique plus directe de la triptongue [ɛ̯au], et surtout l'apparition d'une différenciation sociale entre les deux variantes [i̯au] et [ɛ̯au] ou leurs continuateurs, bien documentée pour le XVI<sup>e</sup> siècle, mais certainement beaucoup plus ancienne. Ce serait pour mieux marquer leur appartenance de classe, que les clercs auraient abandonné <iau> en faveur d'un <eau> plus représentatif de leur norme de prononciation.

Les mêmes observations valent pour <oi> dont l'usage dans les textes parisiens a certainement été influencé par la tradition picarde. Dans ce cas aussi, le digraphe <oi>, qui en picard notait régulièrement [uɛ] < [oɪ] < XI<sup>e</sup> s. [eɪ] (sauf devant une nasale), a été adopté dans l'orthographe parisienne pour y rendre non seulement [uɛ], mais aussi les autres reflets [eɪ] ou [ɛ] de la diphtongue [eɪ] du XI<sup>e</sup> siècle qui leur avait donné naissance: on écrivait (*il*) *disoit* mais on prononçait [dizet] (cf. Suchier 1893 [1906:96–97]). À la différence de <iau>, cependant, le digraphe <oi> s'est longtemps maintenu dans la graphie, où il a favorisé la prononciation [uɛ] dans les classes dominantes, d'où il s'est imposé aux autres couches de la société, sauf dans des formes très fréquentes, comme les désinences de l'imparfait, dont la graphie s'est ajustée au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle (et encore plus tard dans le dictionnaire de l'Académie Française) (*il*) *disoit* > (*il*) *disait*.

## 4.2 Système des voyelles toniques

Le système phonologique reconstruit ici est essentiellement celui que formalise Wüest (1979: 307, 328). On admettra aussi que la nasalisation des voyelles devant consonne nasale était encore allophonique (mais cf. Morin 1994).

i i:	y y:		u u:
e e:	ø ø:		
ε ε:		o o:	
	a a:		

iẹ iẹ:	iø̣ iø̣:	i̇u̇ i̇u̇:
ɛaụ ~ ɛ̣aụ ~ i̇aụ		
ɛ̣a:ụ ~ ɛ̣a:ụ ~ i̇a:ụ		

ui̇ ui̇:		
uɛ̣ uɛ̣:		
~ ụa: (?)		

ȧi̇		
ėi̇ ėi̇:		
	aụ	
	a:ụ	

Les changements ayant affecté le système vocalique depuis la dernière période examinée sont considérables: (1) développement d'une opposition de durée vocalique pour pratiquement toutes les voyelles, (2) monophthongaison d'un grand nombre des diphtongues [i:] < [i̇u̇], [y:] < [ẏu̇], [ɔ:] < [ou̇, ɔ̇u̇], comme dans *filz* [fi:s] < FĪLÛS, *puce* ['py:sə] < PŪLĪC(ĒM) + -ĀM, *pouce* ['pʊ:sə] < PŌLLĪCĒM, avec création, en contrepartie, d'une voyelle antérieure arrondie moyenne [ø, ø:] < [u̇ɛ, ėu̇, e:u̇, ėu̇] (où [ėu̇] est une forme intermédiaire venant de XI<sup>e</sup> s. [ou̇]), comme dans *puet* [pøt] '(il) peut' < °PŌTĒT, *veu* [vø] 'vœu' < °VŌTŪM, *lieu* [liø] < LŌCŪM, *veut* [vø:t] '(il) veut' < °VŌLĒT, (3) diphtongaison et monophthongaison de [e:u̇] > [i̇ėu̇] > [i̇ø:], comme dans *pieus* [pi̇ø:s] 'pieu (pl.)' < PĀLŌS, (4) apparition d'une nouvelle triphthongue de valeur relativement variable [ɛ̇au̇] ~ [ɛ̇au̇] ~ [i̇au̇] < [ɛ̇u̇], (5) bascule de la plupart des diphtongues décroissantes qui n'avaient pas été monophthonguées: [ui̇] < [ẏi̇], comme dans *fruit* < FRŪCTŪM, [uɛ̇] (~ ? [u̇a]) < [ėi̇, ȯi̇, ɔ̇i̇], comme dans *moi* < MĒ, *noiz* 'noix' < NŪCĒM, *joie* < GAUDĪĀ, (6) métathèse [ui̇] < [i̇u̇], comme dans *rui* 'ru, ruisseau' < [ri̇u̇] < RĪVŪM.

L'essentiel des mécanismes responsables de la nouvelle bipartition des voyelles en deux séries s'opposant par la durée ont été mis en évidence par Diez (1836:495ss [1873:458ss]). On en connaît au moins six:

1. perte des [s] et [z] préconsonantiques: *goste* ['gʊ:tə] '(il) goûte' < GŪSTĀT, mais *gote* ['gʊtə] 'goutte' < GŪTTĀM,
2. coalescence des voyelles toniques et prétoniques en hiatus: *vēele* ['ve:lə] < [və'elə] '(elle) vèle', *veau* [vɛ̇a:u̇] < *vēeau* [və'ɛ̇au̇] ≠ *bele* ['bɛlə] 'belle', *beau* [bɛ̇au̇].
3. monophthongaison des diphtongues V̇u̇: (*il*) *croule* ['krʊ:lə] < ['krʊ̇u̇lə] ≠ *bole* 'boule' ['bʊlə] (cf. Morin 1995),
4. allongement allophonique devant [r] *parrin* [pa:'rin] ≠ *parent* [pa'rent] (qui deviendra distinctif lorsque [r] > [r], cf. *infra* § 6.2),
5. allongement des voyelles toniques devant [s] en finale de mot et devant [sə] et [zə], lorsque ces fricatives ne remontent pas à des affriquées: *fosse* ['fɔ:sə] < FŌSSĀM, *nes* [ne:s] 'nez' < NĀSŪM' ≠ *noces* ['nɔ:səs] < ['nɔtsəs] < °NŌPTĪĀS, *nez* [nes] 'né (pl.)' < pr.-fr. [ne:ts] < NĀTŌS. Cet allongement n'a cependant pas affecté les reflètes du [e] bref proto-français dans les parlers du Centre: *cesse* ['sɛ:sə] '(il) cesse' < CĒSSĀT ≠ *messe* ['mɛsə] < pr.-fr. ['mɛsə] < MĪSSĀM avec un [ɛ] bref comme dans *trece* 'tresse' ['trɛsə] < pr.-fr. ['trɛtsə] < TRĪCHĪĀM,
6. monophthongaison de [ȧi̇, ȯi̇] devant [z]: *plaisir* [plɛ:'zir] < [plai̇'zir] ≠ *desir* [dɛ'zir].

Une autre source probable de l'allongement des voyelles est la réduction des sonantes géminées dans les mots savants: *Anne* ['a:nə] < ANNA, *signe* ['si:nə] < ['siŋnə] < SĪGNŪM, *palle* ['pa:lə] 'pâle' < PALLĪDŪM (cf. Morin 1994:64–65), qui est peut-être aussi impliquée dans l'allongement devant les suites [sl], si celles-ci sont d'abord devenues des géminées [ll], comme dans *isle* ['i:lə] 'île' < ['illə] < ['islə] < ['islə].

Il est parfois proposé que les distinctions de durée des voyelles non hautes aient été accompagnées dès leur origine d'une différence de timbre. En particulier, [a] bref antérieur se serait opposé à [ɑ:] long postérieur, et [ɔ] bref ouvert à [o:] long fermé comme on les observe encore en français moderne en syllabe fermée (Joos 1952, Martinet 1955:245–46, Straka 1964:626–28 [1979:462–64], 1981: 208n227, 209n233, 214n254), sans qu'il n'y ait d'accord, cependant, sur la nature des changements responsables de cette corrélation.

Les deux voyelles brèves de l'ancien français primitif [e]: [ɛ] ainsi que la diphtongue [aj̃] suivie de consonne ont convergé en français central pour ce qui est du timbre (cf. Van den Bussche 1984), en se divisant toutefois pour la durée selon les règles décrites ci-dessus. Elles ont toutes maintenant le timbre [ɛ] ouvert; certains grammairiens du XVI<sup>e</sup> siècle, cependant, notent encore un [e] fermé devant les anciennes affriquées [tʃ, dʒ, dʒ] et devant [ʃ] palatal, comme dans *sèche, neige, treize, soleil, et treille*.

La voyelle issue de [e:] (< pr.-fr. [a:]), comme dans *aille* ['elə] < ĀLĀM, conserve son timbre fermé; elle est généralement brève, sauf lorsqu'elle était dans les contextes responsables des allongements, qui sont cependant peu fréquents pour cette voyelle: *nes* 'nez', *res* 'rasé', *mest* et *mestrent* (formes du passé simple de MANOIR), *mes* et *mese* (part. passé de MANOIR). Ces formes avec [e:] long, *nes* 'nez' excepté, sont déjà archaïques au XVI<sup>e</sup> siècle.

La diphtongue [ou] de l'état synchronique précédent est d'abord devenue [eu] écrit <eu>; ce changement cependant pourrait ne pas être régulier en Île-de-France où elle connaît aussi les résultats [v, v]: p. ex. *lou* ~ *leu* 'loup' ou *seignor* ~ *seigneur*, qui disparaîtront presque toutes de la norme, mais qui ont pu survivre jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle dans les régions rurales (cf. Aurembou 1973:392–393).

La monophthongaison des diphtongues [uɛ, eu, e:u, eu:] produit des voyelles antérieures arrondies que l'on décrit généralement comme fermées: [ø, ø:], quelle que soit leur durée (p. ex. Pope 1934 [1942: §§ 541, 551]; Fouché 1969: 252–253, 303, 305–306). Suchier (1906: 81), au contraire, conjecture que le reflet de [uɛ] avait initialement dû être [œ] ouvert. Wartburg (1971: 124), puis De la Chaussée (1989: § 9.1.1, § 9.2.3.3.4, § 17.2.4.1, § 17.3.3.3.1) distinguent les timbres [œ] < [uɛ] et [ø] < [eu, eu:]], sans discussion. La diphtongue [uɛ] connaît aussi une évolution populaire vers [ɛ], comme dans *veille* ['vɛlə] pour *veuille* — entérinée par la norme moderne dans *avec* et *bienveillant*.

L'évolution de la diphtongue du XI<sup>e</sup> s. [ej̃] est aussi marquée par la variabilité, avec les résultats [ɛ] (mais [ɛ̃] devant voyelle atone et [ej̃] devant nasale) ou [uɛ] (peut-être aussi [uej̃] devant voyelle atone et [ue] devant nasale, valeurs non précisées dans le tableau ci-dessus) qui peuvent apparaître dans les mêmes contextes: *raide* ['redə] < RĪGĪDĀM ≠ *froide* ['frɔ̃də] < °FRĪGĪDĀM, *dais* [de:s] < DĪSCŪM ≠ *trois* [trɔ̃s] < TRĒS, *craie* ['krɛj̃ə] < CRĒTĀM ≠ *proie* ['prɔ̃j̃ə] ou ['prɔ̃j̃ə] < PRĒDĀM, *veine* ['vɛj̃nə] < VĒNĀM ≠ *avoine* [a'vɔ̃j̃nə] < AVĒNĀM, *sein* [sɛj̃n] < SĪNŪM ≠ *moins* ['mɔ̃j̃ns] < MĪNŪS. Les analyses s'accordent pour dire que le résultat [ɛ̃] devant consonne nasale est le continuateur direct de la diphtongue [ej̃] du XI<sup>e</sup> siècle. Par contre, deux évolutions distinctes ont été proposées pour le résultat [ɛ], soit perte de la glissante finale après l'ouverture du noyau syllabique, ainsi: XI<sup>e</sup> s. [ej̃] > [ɛ̃] > [ɛ], soit évolution ultérieure à partir du résultat [uɛ] par perte de la glissante initiale, ainsi: XI<sup>e</sup> s. [ej̃] > ... > [uɛ] > [ɛ].

Suchier (1893 [1906: 96–97]) et Schogt (1960) défendent la première solution. Selon le premier auteur, la distribution médiévale dans la langue populaire était à toute fin pratique déjà celle de la langue moderne, alors que la langue littéraire favorisait presque partout le résultat [uɛ]. Pope (1952: §522) et Fouché (1958 [1969:270–281]), suivis en cela par les manuels modernes, adoptent l'autre solution. Selon ce dernier, la réduction [uɛ] > [ɛ] est un changement spécifique de la langue populaire dont les effets se font progressivement sentir du XIII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle.

Selon Fouché (1969:272), la prononciation [ua] de <oi>, comme dans la langue moderne, aurait commencé à se développer avant la fin du XIII<sup>e</sup> siècle; les graphies *oa* des rares exemples invoqués pour cette date sont cependant difficiles à interpréter et pourraient dans certains cas noter des suites de deux voyelles [ua].

Les dernières triphthongues [ieu]/[ieu:] du proto-français à s'être maintenues à la fin du XI<sup>e</sup> siècle se simplifient en même temps que [eu]/[eu:] > [ø ø:], alors que simultanément, le système vocalique s'enrichit d'une nouvelle triphthongue [əau], comme dans *beau*. Les diphtongues décroissantes se sont soit monophthonguées, soit transformées en diphtongues

croissantes. Une diphtongue croissante s'est aussi développée par analogie dans les désinences *-ions* [-iõns] du subjonctif, puis de l'imparfait et du conditionnel. Ne demeurent comme diphtongues décroissantes que la diphtongue lourde [au̯] (*chaud*) et, dans des contextes relativement limités, les diphtongues [e̯i] ~ [ɛ̯i] (*peine, main, vrai*) et [ɛ̯i] ~ [a̯i] (*vraie, monnaie*), dont les évolutions précises sont mal connues.

Il ne reste pratiquement plus aucune trace à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle du système d'opposition de durée du proto-français héritée de la bipartition des voyelles toniques romanes selon qu'elles étaient en syllabe ouverte ou fermée. En effet, les voyelles longues à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle proviennent en général des diphtongues et triphthongues lourdes du proto-français, comme dans (*il*) *veut, meule* (de foin), *voûte*, soit de changements phonétiques ultérieurs, comme dans *creux, benêt, paître*. La seule relique probable est la longueur systématique des voyelles devant [-ze] primitif, comme dans *espouse* [e'pʊ:zə] < SPŌ(N)SĀM, par opposition à la brièveté des voyelles devant [-dʒe], comme dans *douze* ['dʊzə] < ['dodʒe] < DŮĎĚCĪM (cf. Morin 2003:120–135).

#### 4.3 Système consonantique

p	t			k		occlusives sourdes
b	d			g		occlusives sonores
f	s	(t)ʃ			h	fricatives sourdes
v	z	(d)ʒ				fricatives sonores
m	n	ɲ		(ŋ)		nasales
	l, r, r	ʎ				liquides
		i̯	u̯	u̯		glissantes (dipht.)
labiales	dentales	palatales	labio-palatales	vélaires	laryngales	

Il est vraisemblable que les articulations complexes des dentales palatalisées, des affriquées et des labio-vélaires s'étaient simplifiées à cette époque, p. ex. [tʃ] > [t], [ts] > [s], [kʷ] > [k], sans qu'on puisse être absolument sûr du moment où ceci s'est produit. La labio-vélaire [kʷ] (ou la suite [kw]) s'est en partie conservée en wallon et en lorrain et a encore été relevée en Champagne (dans la Marne) au début du XX<sup>e</sup> siècle. Certaines des occlusives palatalisées médiévales étaient aussi observables à cette époque dans certains parlars champenois et bourguignons, ce que ni les graphies, ni les témoignages des grammairiens ne permettaient de découvrir. De la même manière, si la simplification des affriquées [ts] et [tʃ] pendant la période de l'ancien français fait peu de doute, il est plus difficile d'établir à quel moment elle s'est produite pour [tʃ] et [dʒ]. On ne peut en tout cas pas s'appuyer sur la simplification de [ts] et [tʃ] pour généraliser aux palatales [tʃ] et [dʒ]; il n'y a aucune raison de lier les deux puisque le wallon connaît la première et non la seconde. De plus l'affriquée sonore [dʒ] se maintient plus fréquemment que la sourde correspondante. La simplification [dʒ] > [ʒ] à Jersey (île anglo-normande), par exemple, n'a pas pu se produire avant le XVII<sup>e</sup> siècle, date à laquelle se sont établis à l'Île de Serq les premiers colons jersiais dont les descendants ont conservé l'affriquée médiévale [dʒ] bien que [tʃ] y soit devenu [ʃ]. Les glissantes apparaissent normalement comme éléments de diphtongues (par convention, [u̯] est utilisé pour [u̯] pour noter une syllabe lourde).

#### 4.4 Système graphique

À la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, le système graphique du français écrit dans la région parisienne est toujours sous la dépendance étroite de celui du latin. Les changements de valeurs de lettres

reflètent en général l'évolution phonétique commune du français et de la prononciation parisienne du latin, p. ex. la valeur de base de <c> passant de [tsʲ] à [s]. La classe des lettres délébiles dans la prononciation du latin s'enrichit ainsi de <s> à la suite de l'amuïssement du [s] préconsonantique et de <u> dans les suites <qu> et <gu> qui notaient [k] et [g] après la simplification de [kʷ] et [gʷ]. Le <s> obéit aux règles de lecture qui régissaient déjà les lettres délébiles du XI<sup>e</sup> siècle. Le <u> par contre est muet en *attaque* de syllabe graphique et sa lecture exige un nouvel enseignement faisant intervenir des règles en partie spécifiques au français, avec un <u> qui peut aussi être muet dans des mots comme *feuille* 'feuille', *vide* 'vide', à la suite de l'évolution phonétique variable de [uɛ] > [ɛ] et [ui] > [i].

Il est probable que <ɓ> était aussi muet dans la prononciation de mots latins tels que *multum* ou *molta* 'droit banal de moulin' et qu'il a ainsi pu être compris comme une lettre délébile en coda, ce qui expliquerait l'apparition de graphies du type *crueuls* 'cruel (c.s.)' (*Ste-Catherine d'Alexandrie*), avec ajout d'un <ɓ> muet après les digraphes <au>, <eu>, <ou>, dont le <u> représentait à l'origine la glissante [u̯] < [l] préconsonantique.

Les nombreux digraphes qui notaient les diphtongues de l'ancien français primitif relèvent d'un sous-système indépendant du latin et vont pouvoir se fixer dans la graphie spécifique des mots, sans égard aux valeurs de base des lettres qui les composent. Ceci s'imposait pour la représentation de la nouvelle voyelle [ø] rendue par <ue> et, surtout, par <eu>. Le digraphe <ou> qui avait pris la valeur [ʊ(ː)] < [ou̯, ɔ̯, ou̯, ɔ̯] a tendance à remplacer <o> pour cet usage et à renforcer la valeur de base [ɔ] de la lettre <o>.

La stabilité lexicale des digraphes <ai, ei, oi, ue, eu>, certainement hérités de la tradition picarde (§ 4.1), permettait d'accommoder la variation phonétique — qui devait être importante dans la capitale — en donnant aux mots une forme relativement stable. Cette normalisation graphique ne s'accompagnait cependant pas nécessairement d'une normalisation phonétique, comme cela se produira au XVI<sup>e</sup> siècle et après. Ainsi, les copistes parisiens (cf. Dees 1987:527) écrivent <oi>, <ai> et <ue> qu'ils lisaient certainement [ɛ] ou [ɛi] dans les rimes suivantes : *voire* 'verité' : *affaire* (*Rom. Thèbes*, ms BnF fr. 784), *tricherresse* 'tricheuse' : *duchoisse* 'duchesse', *dueil* 'je souffre' : *voil* 'je veux' (*Chastelaine de Vergi*, ms. L), *essaient* : *soient*, *poine* : *regne*, *aies* : *soloies*, *feite* : *destroite*, *deull* : *vuouill* [aussi écrit *voill* ailleurs] (*Ste-Catherine d'Alexandrie*).

Enfin, pour ce qui concerne les consonnes, c'est à cette époque que <d> commence à acquérir la valeur de position [t] en finale de mot, comme dans *second* ou *Renaud*. Cet usage est encore marginal et ne reflète pas à ce moment une tendance quelconque à organiser le système orthographique sur une base morphophonologique (cf. Van Hoecke 1979–1980).

## 5 Les normes du français à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle

### 5.1 Système vocalique

Le système vocalique à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle est très voisin de celui qui a été proposé pour la fin du XIII<sup>e</sup> siècle (ce qui pourrait simplement refléter les méthodes de reconstruction qui s'appuient beaucoup sur les précisions phonétiques des descriptions des grammairiens à partir du XVI<sup>e</sup> siècle). Le trait le plus novateur est la présence de véritables voyelles nasales.

Même si la documentation est plus riche, il est toujours difficile d'avoir des témoignages fiables des usages normés pour cette période, sans parler de l'indigence des documents qui permettraient de retrouver les usages populaires stigmatisés (cf. Lodge 2004). La plupart des grammairiens ayant laissé un témoignage suffisamment riche sont nés en dehors de Paris et, bien qu'ils s'en défendent, ont des traits de prononciation du français de leur région d'origine (hérités ou non du substrat dialectal). Meigret a ainsi des traits du français régional de Lyon (cf. Shipman 1953), p. ex., une voyelle posttonique [ɛ] à la place de la voyelle centrale [ə]. Il est vraisemblable que le [ɛ:] long < [e] proto-français devant [-sə], comme dans *princesse* chez Peletier et Lanoue, reflète l'usage des français et des substrats dialectaux de l'Ouest (cf. ci-dessus § 4.2, et Morin et Ouellet 1991–1992).

Une présentation phonologique précise devrait donc faire apparaître les différents systèmes qu'on peut reconstruire et identifier, le cas échéant, les traits régionaux des



Les timbres (approximatifs) indiqués dans le tableau s'observent dans les formes suivantes: [ē]: *voisin*, [iē]: *bien, moyen*, [ēi]: *daim, plein*, [yē]: *juin*, [uē]: *coin*, [ō]: *chacun, à jeun*, [ō]: *nom, pardon*, [ā]: *an, fen* 'fend (imp.)'. Les voyelles nasales sont normalement longues, sauf à la finale absolue et lorsqu'elles sont issues d'une nasalisation allophonique devant nasale articulée, comme dans *bonne* [bõn(ə)]. Des analogies morphologiques et des emprunts sont responsables d'oppositions phonologiques réduites, telles que (*le*) *vin* [vē] ≠ (*je*) *vin*, (*les*) *vins* [vê:], *homme* [õm(ə)] ≠ *astronome* [-õm(ə)] ≠ *dome* 'dôme' [dõ:m(ə)].

### 5.1.3 Abrègement oxytonique

Si le système vocalique est relativement semblable à celui de la période précédente, la distribution des voyelles dans le lexique s'est profondément modifiée à la suite, soit de nouveaux changements phonétiques, soit de nouvelles habitudes d'adaptation des emprunts au latin, soit directement de calques de la prononciation du latin sur des mots héréditaires ou anciennement empruntés. En particulier, la norme décrite par Lanoue enregistre les effets d'un *abrègement oxytonique* ayant eu pour effet d'abrèger les voyelles des anciens paroxytons qui ne se terminaient pas par [s] ou [t]. L'opposition de durée que produit normalement la contraction des suites vocaliques, comme [-y:r(ə)] (ou [-y:r(ə)] ?) dans *armure* < *armëure* ou *sûre* < *sëure* ≠ [-yr(ə)] de *nature* ou *cure*, s'est vue neutralisée à la finale absolue et devant [-r] final: *su* (p. passé) [sy] < *sëu* = *nu* [ny] et *sûr* [syr] < *sëur* = *dur* [dyr]. Cet abrègement n'est pas général dans la langue populaire et les parlers des environs de Paris (cf. Chauveau 1989:89); il constitue un des nombreux manquements à la norme que dénonceront les puristes (cf. Hindret 1687:f° ð).

## 5.2 Système consonantique

Le système consonantique est aussi pratiquement inchangé depuis la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, si ce n'est la perte de l'allophone [ɲ] devant vélaire, disparu avec toutes les autres consonnes nasales préconsonantiques. Les discours des grammairiens ne permettent pas encore de voir clairement les changements que la norme n'enregistrera que plus tard mais qui sont probablement en cours depuis un certain temps: délatéralisation du [ʎ] palatal > [j], affaiblissement de [s] en finale de mot, de [z] à l'intervocalique et [r] dans toutes les positions et amuïssement de nombreuses consonnes finales à la pause.

## 5.3 Système graphique

À la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, les lettrés ne faisaient qu'un usage modéré des lettres doubles et des lettres muettes en français en dehors des <s> et <u> hérités des pratiques antérieures. On observait cependant déjà d'autres lettres muettes, mais en petit nombre, comme dans *temps* ~ *tens*, *draps* ~ *dras*, *octroi* ~ *otroi* (avec <p> et <c> étymologiques muets) ou *richesce* 'richesse' ou *vuigne* 'vigne' (avec <s> et <u> analogiques muets). La multiplication des lettres muettes s'implante durablement dans les documents légaux parisiens à partir de 1340 (Thera de Jong 1995, Lusignan 2004 : 133ss) et finira par marquer plus ou moins fortement tous les usages scripturaires. C'est probablement à partir de la même période que se généralise l'utilisation de <b>, <d> et <g> pour noter [p], [t] et [k] en finale de mot et aussi parfois comme lettre muette devant les <s> de flexion, p. ex. *Jacob, grand, longs*.

Le choix entre <b> ~ <p>, <d> ~ <t> ou <g> ~ <c> en fin de mot, entre une consonne simple ou double (sauf <rr> ~ <r>), ainsi que la présence de lettres muettes n'avaient pas de fonction directe pour la prononciation (<s> et <l> muets assumant cependant un rôle auxiliaire réduit pour la durée) et relevaient surtout de l'esthétique. Ces choix n'étaient souvent motivés, à l'origine, que par leur pouvoir d'évoquer chez les lettrés les sources latines du lexique. La fonction distinctive des lettres muettes et de <b>, <d>, <g> en fin de mot est au mieux marginale: (*ils*) *font* ~ (*il*) *fond*, *vile* ~ *ville*, *chan(t)s* ~ *cham(p)s*. Leurs sources latines, donc souvent étymologiques, contribuaient cependant à rapprocher les formes fléchies et les dérivés d'une même famille lexicale, p. ex. *draps* de *drap* et de *drapeau*, *fond* de *fondre*.

La redécouverte de l'Antiquité classique, la réforme dite «érasmienne» de la prononciation du latin, la disponibilité du livre grâce à l'imprimerie, les politiques typographiques des imprimeurs tant pour le latin et que pour le français à la Renaissance, sont parmi les facteurs décisifs qui vont avoir pour effet d'éloigner les systèmes graphiques du latin et du français. La deuxième moitié du XVI<sup>e</sup> siècle voit s'affronter plusieurs conceptions de la planification orthographique de la langue. L'idéal d'une orthographe phonétique, ou relativement phonétique, vers lequel tendaient certains réformateurs ne se matérialisera jamais. Une partie des réformes proposées finira par être adoptée, mais lentement (cf. § 6.3).

Néanmoins, deux de leurs propositions sont adoptées relativement vite par de nombreux imprimeurs dès le XVI<sup>e</sup> siècle : (1) création de lettres nouvelles pour distinguer les valeurs de base et secondaires de ⟨i⟩, ⟨u⟩ et ⟨c⟩, (2) marque explicite de l'accent tonique (cf. Catach 2001 : 97–164). Les anciennes lettres ⟨i⟩ et ⟨u⟩ ont été «divisées» : ⟨i⟩ > ⟨i⟩/⟨j⟩ et ⟨u⟩ > ⟨u⟩/⟨v⟩ selon leurs valeurs phonétiques (⟨i⟩ :: [i] et [i̇], ⟨j⟩ :: [ʒ], ⟨u⟩ :: [y] et [u], ⟨v⟩ :: [v]), la même distinction étant adoptée pour la graphie du latin. Une autre solution est adoptée pour ⟨c⟩. La nouvelle lettre ⟨ç⟩ (à laquelle les grammairiens ne donnent pas ce statut) est utilisée seulement à la place du ⟨c⟩ qui avait la valeur secondaire [s] devant ⟨a⟩, ⟨o⟩, ⟨u⟩ : *garçon*, *reçu*, mais non devant ⟨e⟩, ⟨i⟩, ⟨y⟩. Cette solution coûteuse reflète encore une fois la dominance du système graphique latin qui imposait la lecture [s] par défaut de ⟨c⟩ devant ⟨e⟩, ⟨i⟩, ⟨y⟩.

L'usage des accents en latin s'était répandu par l'imprimerie, en particulier dans les ouvrages pour les débutants (p. ex. le populaire *Rudimenta Latino Gallica cum accentibus*). L'accent grave frappait la voyelle finale des adverbes, usage par la suite étendu au français pour *à*, *où*, et *là*. Les accents aigus et circonflexes indiquaient tous les deux la position de la voyelle tonique (le choix entre les deux étant déterminé par la prosodie du latin classique). L'accent aigu est étendu au français comme marque d'accent tonique, restreint cependant à la lettre ⟨e⟩ pénultième, et uniquement lorsqu'il était difficile de décider autrement de la tonicité des voyelles [e] ou [ɛ]. À toutes fins pratiques, ⟨é⟩ accentué n'est utilisé qu'en finale absolue ou devant ⟨s⟩ final, p. ex. *procés* [prɔ'sɛs] et *glacés* [gla'sɛs], positions où ⟨e⟩ sans accent note la voyelle posttonique, comme dans *noces* ['nɔsɛs] et *glace* ['glasɛ]. En règle générale, il n'est pas utilisé ailleurs pour noter [e] ou [ɛ] tonique : *assez* [a'sɛz], *glacer* [gla'sɛr], *glacee* [gla'sɛə], *pere* ['perɛ], *eleve* [e'lɛvɛ].

## 6 Les normes du français à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle

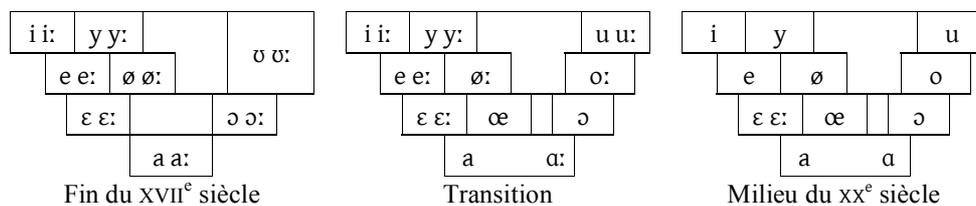
L'évolution phonologique générale de la langue depuis le XVII<sup>e</sup> siècle est bien mieux connue, grâce à de nombreuses synthèses sur l'évolution de la prononciation qui incluent souvent les observations phonologiques (Martinet 1947, 1959, 1985, Carton 1995, 2000, Straka 1981, 1990). Les travaux très bien documentés de Walter (1976, 1977) donnent une excellente description d'ensemble du système phonologique d'une norme parisienne influente à la fin du XX<sup>e</sup> siècle et de ses sources historiques récentes.

### 6.1 Système vocalique

#### 6.1.1 Évolution générale des voyelles toniques

L'évolution générale des voyelles toniques entre le XVII<sup>e</sup> et le XX<sup>e</sup> siècle dans les normes parisiennes est surtout marquée par la perte des oppositions de durée, complète dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle pour les voyelles en finale de mot et, pratiquement à la même période, pour toutes les voyelles hautes [i, y, u], malgré une extension temporaire dans la langue des lettrés devant [s] final dans des mots savants comme *gratis* [-i:s] ou *virus* [-y:s] (cf. Morin 1989, Ouellet 1993). Une opposition caractérisée essentiellement par la durée se maintiendra plus longtemps pour les voyelles [ɛ] et [ɛ:]. Pour les autres voyelles, les oppositions de durée vocalique se doublent de distinctions de timbre relativement

saillantes, qui vont caractériser la phonologie du français moderne et qui vont survivre en partie à la perte des distinctions de durée phonétique selon l'analyse proposée par Martinet (1947, 1959).



**Tableau 1.** Évolution phonologique, adapté de Martinet (1959)

Selon Martinet (cf. Tableau 1), la durée joue encore un rôle majeur dans l'organisation du système phonologique à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, les oppositions de durée pouvant s'accompagner de différences de timbre secondaires pour les voyelles non hautes. Ces différences s'accentueront pendant la période de transition, pendant laquelle les paires /ø ø:/, /ɔ ɔ:/ et /a a:/ acquièrent alors des valeurs phonétiques du type [œ ø:], [ɔ o:], [a ɑ:].

La distribution des différentes voyelles a été profondément modifiée par des analogies morphologiques puis distributionnelles (cf. Morin, Langlois et Varin 1990), que certains chercheurs ont voulu expliquer par les effets d'une «loi de position» dont la formulation la plus fréquente voudrait que ces voyelles aient une tendance «naturelle» à devenir mi-ouvertes [ε, œ, ɔ] en syllabe fermée et, au contraire, mi-fermée [e, ø, o] en syllabe ouverte (cf. Morin 1986).

### 6.1.2 Les témoignages de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle

L'évolution générale des voyelles toniques esquissée ci-dessus est pratiquement achevée dans la langue décrite par Passy à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle (cf. Michaëlis et Passy 1897). Les oppositions de durées ont toutes disparu en fin de mot et ne survivent que marginalement pour les voyelles hautes de certaines terminaisons, comme dans (*il*) *brûle* [bʁy:l] ≠ *nulle* [nyl]; les terminaisons *-is* et *-us* des mots savants ont cependant conservé leurs voyelles longues, d'où des distinctions du type *virus* [viʁy:s] ≠ *russe* [ʁys]. La durée assure seule la distinction de l'opposition [ε] ≠ [ε:], et apparaît marginalement avec d'autres voyelles: *veule* [vœ:l] ≠ (*ils*) *veulent* [vœl], *boîte* [bwa:t] ≠ *boite* [bwa:t] 'boisson', *croître* [kʁwa:tʁ] ≠ *droite* [dʁwa:t]. Les distinctions de durée se sont généralement transmues en opposition de timbre, comme le prévoit le modèle de Martinet, si ce n'est que [ɑ] tonique bref en syllabe fermée apparaît après les suites Consonne+[ʁɥ] (cf. Morin 2000b:118–120). La fermeture du [ɔ] en finale du mot n'a épargné que *trop* prononcé [trɔ] en finale d'énoncé (malgré Straka 1981:209n229).

À côté de la norme, relativement conservatrice, enregistrée par Passy, on voit l'amorce depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle d'une autre norme sans opposition de durée, qui préfigure les usages modernes, dans des ouvrages comme ceux de Sophie Dupuis (1836) et de Féline (1851).

## 6.2 Système consonantique

Dans l'ensemble, le système consonantique se maintient tel qu'il était à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, les seuls changements notables concernant la laryngale [h], les palatales [ʃ, ʝ], et les rhotiques [r, ʀ].

La laryngale [h] disparaît de la norme, sans jamais disparaître complètement des usages parisiens individuels, probablement sous l'effet de l'immigration continue des provinces de l'Est (Lorraine) et de l'Ouest (Normandie, Bretagne, Vendée, Anjou, Touraine, Charente) où elle s'est conservée au moins jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle. Les voyelles qui étaient précédées de [h] initial ont le plus souvent conservé la propriété de non-enchaînement avec une consonne précédente: *les haches* [le'aʃ], *la hache* [la'aʃ], *il hache* [i'aʃ] ~ [il'ʔaʃ].

La liquide palatale [ʎ] est remplacée par yod [j], *fille* [fiʎ] > [fij], non sans résistance dans la norme des puristes (cf. Bruña Cuevas 2003). La même tendance pour la suite [ʎ] — p. ex. dans *lieutenant* [li̯øtə'nā:t] > [jøt'nā] — n'aboutit que dans les variétés populaires et est rejetée de la norme prestigieuse. La distinction entre la nasale palatale [ɲ] et la suite [n̥] par contre finit par s'estomper dans la langue parlée, *manier* [man̥je] > *magner* (d'où *il se magne*).

La rhotique faible [r], quand elle ne s'est pas amuïe complètement en finale de mot, comme dans les terminaisons *-er* de l'infinif, a fini par rejoindre la rhotique vibrée [r]. Il s'agit probablement d'une (fausse) régression d'origine sociale, provoquée par la stigmatisation des variantes de faible articulation du type [ð] < [r] (cf. Martinet 1962). La rhotique dentale vibrée [r] a pris une articulation vélaire ou uvulaire, soit vibrée [ʀ], soit fricative [ʁ], à une période qu'il est difficile de déterminer (cf. Wollock 1982), sans que ce changement n'ait eu d'effet sensible sur l'organisation phonologique de la langue.

### 6.3 Système graphique

Les progrès de la réforme érasmiennne, qui avait redonné une valeur phonétique aux lettres muettes du latin tel qu'on le prononçait encore au début du XVI<sup>e</sup> siècle, ont probablement plus contribué à discréditer leur usage en français que les condamnations des réformateurs. À défaut de pouvoir faire se conformer la prononciation du français à la graphie, la pratique scripturaire a lentement fini par abandonner un grand nombre de consonnes muettes, le <p> de *escript*, le <c> de *saincte*, le <l> de *ceulx*, ou encore le <s> de *mestier*. Il est symptomatique que la prononciation géminée des consonnes doubles n'ait pas réussi à s'implanter dans la prononciation française du latin, où *annus* se prononce non pas [an'ny:s], mais [a'ny:s], tout comme *anus*, et que corrélativement, la plupart des consonnes doubles se sont conservées en français, ainsi : *apprendre*, *goutte* ou *belle*. Des anciennes lettres muettes conservées dans la langue moderne, certaines sont toujours muettes, comme <p> dans *baptême*, ou ont fini par être articulées, comme <b> dans *objet*.

Malgré le modèle latin, cependant, un grand nombre des lettres-consonnes muettes en fin de mot ont été conservées : *drap*, *radoub*, *plat*, *pied*, *tabac*, *long*, *nerf*, *gros*, *nez*, *laver*, *fusil*. La lettre <h> et des digraphes/trigraphes <gn>, <il>/<ill> se conservent dans les mots où ils étaient utilisés malgré les changements phonétiques qui ont affecté leur valeur : <h> est maintenant muet partout tandis que <il>/<ill> note la glissante [j].

La multiplicité des valeurs des digraphes <ai>, <oi>, <ue>, <eu> qui caractérisaient l'orthographe du XIII<sup>e</sup> siècle disparaît de la norme. Le digraphe <ue> cède le pas à <eu> presque partout et ces deux graphies légitimeront la prononciation [ø]/[œ] de la norme et forceront la graphie <e> dans *bienveillant*. Les grammairiens du XVI<sup>e</sup> siècle avaient semblablement milité pour une prononciation unique [ɥɛ] de <oi>, mais le consensus s'était érodé au cours du XVII<sup>e</sup> siècle et l'on finira par remplacer <oi> par <ai> dans les mots où il se prononçait [ɛ] : *françois* > *français*, sauf dans quelques cas où la prononciation au contraire s'ajustera à la graphie : *froid* [frɛt] > [frɥɛ/frɥa].

Cette période, cependant, se caractérise surtout par le développement d'accents aux interprétations multiples. L'accent aigu, marquant une voyelle tonique en latin, n'a été utilisé qu'avec <é> en français. La graphie <é> notait à l'origine aussi bien [e] que [ɛ] (cf.

§ 5.3). On distinguera ensuite [e] tonique et [ɛ] tonique en notant le second avec un «è» à accent grave: *glacés* [gla'ses] par opposition à *procès* [prɔ'sɛs]. Pendant très longtemps, la lettre «è» avec accent grave ne s'utilisera que pour les voyelles toniques. On étendra relativement vite l'usage du «é» avec accent aigu à la représentation des voyelles prétoniques moyennes, aussi bien [e] que [ɛ] (autant qu'on puisse décider). Il sert alors à distinguer ces deux voyelles du reflet du chva médiéval: *démis* [de'mi:] par opposition à *demi* [də'mi].

L'histoire de l'accent circonflexe est encore plus complexe. On l'utilise dans les textes latins accentués de la Renaissance pour noter certaines toniques pénultièmes longues, ce qui permettra de l'interpréter comme une indication de durée vocalique. On l'associera aussi aux «contractions» du grec classique (ὄραω / ὄρᾱω) en notant d'un circonflexe les lettres-voyelles provenant de la «contraction» d'une lettre-voyelle avec un «s» suivant: *teste* > *tête*, ou de deux lettres-voyelles ensemble: *aage* > *âge*, *seur* > *sûr*. Le plus souvent ces «contractions» correspondaient effectivement à des changements historiques responsables de la formation d'une voyelle longue, comme dans *tête* ou *âge*, de telle sorte que les deux interprétations phonétiques de l'accent circonflexe convergeaient souvent. Certaines de ces voyelles pouvaient cependant être brèves (cf § 5.1.3) et représentées avec un accent circonflexe dans leur graphie, comme le «û» de *sûr* ou de *dû*. Inversement, les voyelles longues d'autres sources ont longtemps été écrites sans accent circonflexe, comme le «a» de *bas*, *basse* (mais exceptionnellement *châsse*, à cause de *chasse*), *vase*, *flamme*, *damner*, *nation*, et maintenant avec un accent circonflexe: *âme*, *infâme*, *crâne*, *grâce*.

## 7 Un rapide bilan

L'inventaire des consonnes a été relativement stable depuis le proto-français. Les consonnes ayant des articulations complexes ont été les plus affectées: réduction des affriquées, perte des articulations secondaires (palatalisation pour les dentales, labialisation pour les vélaires), qui ne laissent survivre que les palatales [ʃ, ʒ, ʝ] et [j]. C'est surtout la distribution des consonnes dans la syllabe et dans le mot — ce que nous n'avons pas examiné ici — qui s'est profondément modifiée pendant cette période.

Le système vocalique, par contre, a subi de profondes modifications, non seulement dans son inventaire, mais aussi dans son organisation structurale. Le système initial des oppositions de durée du proto-français s'est pratiquement effondré à la suite d'une série de changements qui allait produire un nouveau système d'opposition de durée. Celui-ci disparaît progressivement à son tour et ne laisse plus à l'époque moderne d'autre signe de sa présence qu'une distinction de timbre, évanescence pour l'opposition [œ] ≠ [ø] et [a] ≠ [ɑ], mais relativement stable pour [ɔ] ≠ [o] devant consonne finale.

## Références

- Andrieux, Nelly et Emmanuèle Baumgartner. 1983. *Systèmes morphologiques de l'ancien français. Le verbe*. Bordeaux: Biere — Sobodi.
- Aurembou, Marie-Rose. 1973. Aspects phonétiques de l'Atlas de l'Île de France et de l'Orléanais: Unité ou diversité? *Les dialectes romans de France à la lumière des atlas régionaux*, éd. par Georges Straka, 379–400. Paris: Centre national de la recherche scientifique.
- Avalle, D'Arco Silvio. 1966. Alle origini della letteratura francese. I Giuramenti di Strasburgo e la Sequenza di Santa Eulalia. *Fonti et caratteri della tradizione letteraria francese delle origini* vol. 5, éd. par L. Borghi, 43–144. Turino: Giappichelli.
- Avalle, D'Arco Silvio. 2002. *Fenomenologia ecdotica et lingua letteraria del medioevo romanzo*, éd. par Lino Leonardi. Firenze: Edizioni del Galluzzo e Fondazione Ezio Franceschini.
- Beaulieux, Charles. 1927. *Histoire de l'orthographe française: Formation de l'orthographe des origines au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle* (tome 1) – *Les accents et autres signes auxiliaires* (tome 2). Paris: Champion.
- Bruña Cuevas, Manuel. 2003. Comment présenter un phonème moribond. L'ancien *l* mouillé français vu par les hispanophones. *Historiographia Linguistica* 30.45–97.
- Carton, Fernand. 1995. La prononciation du français. *Histoire de la langue française 1914–1945*, éd. par Gérard Antoine et Robert Martin, 27–59. Paris: CNRS.
- Carton, Fernand. 2000. La prononciation. *Histoire de la langue française 1945–2000*, éd. par Gérard Antoine et Bernard Cerquiglini, 25–60. Paris: CNRS.
- Catach, Nina. 2001. *Histoire de l'orthographe française*, édition postume réalisée par Renée Honvault avec la collaboration de Irène Rosier-Catach. Paris: Champion.
- de Jong, Thera. 1995. Parasite consonants: a homographic clash. *Medieval dialectology*, éd. par Jacek Fisiak, 7–42. Berlin/New York: Mouton de Gruyter.
- De la Chaussée, François. 1989. *Initiation à la phonétique historique de l'ancien français*, 3e éd.. Paris: Klincksieck.
- Chauveau, Jean-Paul. 1989. *Évolutions phonétiques en gallo*. Paris: CNRS.
- Dagenais, Louise. 1988. Amorce de la neutralisation des *o* à la finale absolue et produit de la monophthongaison d'(e)au. *Fourteenth LACUS Forum 1987*, éd. par Sheila Embleton, 264–372. Lake Bluff, Ill.: Linguistic Association of Canada and the United States.
- Dees, Anthonij, avec la collaboration de Pieter van Reenen et Johan de Vries. 1980. *Atlas des formes et des constructions des chartes françaises du 13e siècle*. Tübingen: Niemeyer.
- Dees, Anthonij, avec la collaboration de Marcel Dekker, Onno Huber et Karin van Reenen-Stein. 1987. *Atlas des formes linguistiques des textes littéraires de l'ancien français*. Tübingen: Niemeyer.
- Diez, Frederic. 1836–1843. *Grammatik der romanischen Sprachen*. Bonn: Weber.
- Diez, Frederic. 1873. *Grammaire des langues romanes*, 3<sup>e</sup> éd., traduite par Auguste Brachet & Gaston Paris. Paris: A. Franck.
- Féline, Adrien. 1851. *Dictionnaire de la prononciation de la langue française indiquée au moyen de caractères phonétiques précédé d'un mémoire sur la réforme de l'alphabet*. Paris: Firmin Didot.
- Fouché, Pierre. 1966. *Phonétique historique du français*, vol. 3: *les consonnes*, 2<sup>e</sup> éd.. Paris: Klincksieck [1961].
- Fouché, Pierre. 1969. *Phonétique historique du français*, vol. 2: *les voyelles*, 2<sup>e</sup> éd. Paris: Klincksieck [1958].
- Gimson, Alfred Charles. 2001. *Gimson's pronunciation of English*, 6th ed. revised by Alan Cruttenden. London: Arnold / New York: Oxford University Press.

- Gossen, Carl Theodor. 1967. *Französische Skriptstudien. Untersuchungen zu den nordfranzösischen Urkundensprachen des Mittelalters*. Vienne: Hermann Böhlau.
- Gossen, Charles-Théodore. 1968. Graphème et phonème: le problème central de l'étude des langues écrites du moyen âge. *Revue de linguistique romane* 32.1–16.
- Hall, Robert Anderson Jr. 1976. *Proto-Romance phonology*. New York: Elsevier.
- Haudricourt, André-Georges et Alphonse Juilland. 1949. *Essai pour une histoire structurale du phonétisme français*. Paris Klincksieck. [2<sup>e</sup> éd. 1970. La Haye: Mouton].
- Herslund, Michael. 1976. *Structure phonologique de l'ancien français*. Copenhagen: Akademisk Forlag.
- Joos, Martin. 1952. The medieval sibilant. *Language* 28.222–231.
- Klausenburger, Jürgen. 1970. *French prosodics and phonotactics. An historical typology*. Tübingen: Niemeyer.
- Klausenburger, Jürgen. 1974. *Historische französische Phonologie aus generativer Sicht*. Tübingen: Niemeyer.
- Lodge, R. Anthony. 2004. *A sociolinguistic history of Parisian French*. Cambridge / New York: Cambridge University Press.
- Lusignan, Serge. 2004. *La langue des rois au Moyen Âge – Le français en France et en Angleterre*. Paris: Presses Universitaires de France.
- Martinet, André. 1947. Note sur la phonologie du français vers 1700. *Bulletin de la Société de Linguistique* 43.13–23 [repris Martinet 1969:155–167].
- Martinet, André. 1955. *Économie des changements phonétiques*. Berne: Francke.
- Martinet, André. 1959. L'évolution contemporaine du système phonologique contemporain. *Free University Quarterly* 7:2.1–16. Amsterdam: Université Libre [repris et augmenté dans Martinet 1969:168–190.].
- Martinet, André. 1962. R, du latin au français d'aujourd'hui. *Phonetica* 8.193–202 [repris dans Martinet 1969:132–143.].
- Martinet, André. 1969. *Le français sans fard*. Paris: PUF.
- Martinet, André. 1973. La palatalisation du roman septentrional. *Mélanges de linguistique française et de philologie et littérature médiévales offerts à Monsieur Paul Imbs*, éd. par Robert Martin et Georges Straka. *Travaux de linguistique et de littérature* 11:1, 481–486.
- Martinet, André. 1985. La prononciation du français entre 1880 et 1914. *Histoire de la langue française, 1880–1914*, éd. par Gérard Antoine et Robert Martin. Paris: CNRS.
- Meisenburg, Trudel. 1996. *Romanische Schriftsysteme im Vergleich. Eine diachrone Studie*. Tübingen: Narr.
- Merisalo, Oti. 1988. *La langue et les scribes. Étude sur les documents en langue vulgaire de La Rochelle, Loudun, Châtelleraut et Mirebeau au XIII<sup>e</sup> siècle*. Helsinki: Societas Scientiarum Fennica.
- Michaëlis, Hermann et Paul Passy. 1897. *Dictionnaire phonétique de la langue française*. Hanover/Berlin: Carl Meyer.
- Monjour, Alf. 1989. *Der nordost-französische Dialektraum*. Frankfurt am Main/Bern/New York/Paris: Peter Lang.
- Morin, Yves Charles. 1986. La loi de position ou de l'explication en phonologie historique. *Revue Québécoise de Linguistique* 15:2.199–232.
- Morin, Yves Charles. 1989. Changes in the French vocalic system in the 19th century. *New methods in dialectology*, éd. par M.E.H. Schouten et Pieter van Reenen, 185–197. Dordrecht: Foris.
- Morin, Yves Charles. 1994. Quelques réflexions sur la formation des voyelles nasales en français. *Diachronie et variation linguistique*, éd. par Rika Van Deyck. *Communication et Cognition* 27: 1–2.27–109.

- Morin, Yves Charles. 1995. L'évolution de *meute*, *meule* et *veule*: source des voyelles longues. *Zeitschrift für romanische Philologie* 111.487–502.
- Morin, Yves Charles. 2000a. La prononciation et la prosodie du français au XVI<sup>e</sup> siècle selon le témoignage de Jean-Antoine de Baïf. *Où en est la phonologie du français?*, éd. par Bernard Laks. *Langue française* 126.9–28.
- Morin, Yves Charles. 2000b [2001]. Le français de référence et les normes de prononciation. *Le français de référence. Constructions et appropriations d'un concept*, éd. par Michel Francard, Geneviève Geron et Régine Wilmet, 91–135. Actes du colloque de Louvain-la-Neuve (3–5 novembre 1999), vol. I, *Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain* 26.
- Morin, Yves Charles. 2002. The phonological status of nasal vowels in sixteenth-century French. Interpreting the history of French. *A Festschrift for Peter Rickard on the occasion of his eightieth birthday*, éd. par Rodney Sampson et Wendy Ayres-Bennett, 95–129. Amsterdam / New York: Rodopi.
- Morin, Yves Charles. 2003. Syncope, apocope, diphtongaison et palatalisation en galloroman: problèmes de chronologie relative. *Actas del XXIII Congreso internacional de lingüística y filología románica* (Salamanca, 20–30 septiembre 2001), éd. par Fernando Sánchez Miret, 113–169. Tübingen: Niemeyer.
- Morin, Yves Charles. 2006. On the phonetics of rhymes in classical and pre-classical French: a sociolinguistic perspective. *Historical Romance Linguistics: Retrospective and Perspectives*, éd. par Randall Gess et Debbie Arteaga, 131–162. Amsterdam: Benjamins.
- Morin, Yves Charles et Ginette Desaulniers. 1991. La longueur vocalique dans la morphologie du pluriel dans le français de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle d'après le témoignage de Lanoue. *Actes du XVIII<sup>e</sup> Congrès international de linguistique et de philologie romanes*, tome III, éd. par Dieter Kremer, 211–221. Tübingen: Niemeyer.
- Morin, Yves Charles, Marie-Claude Langlois et Marie-Ève Varin. 1990. Tensing of word-final [ò] to [o] in French: the phonologization of a morphophonological rule. *Romance Philology* 43.507–528.
- Morin, Yves Charles et Martine Ouellet. 1991–1992. Les [ɛ] longs devant [s] en français: Sources historiques et évolution. *Revue Québécoise de Linguistique* 20:2.11–33, 21:1.195.
- Nyrop, Kristoffer. 1914. *Grammaire historique de la langue française*, tome 1, 3e éd. revue et augmentée. Copenhague: Gyldendalske Boghandel / Nordisk Forlag.
- Ohala, John J. 1995. The perceptual basis of some sound patterns. *Phonology and phonetic evidence. Papers in laboratory phonology IV*, éd. par Bruce Connell et Amalia Arvaniti, 87–92. Cambridge: Cambridge University Press.
- Ouellet, Martine. 1993. *De la longueur des voyelles dans les mots savants depuis le XVI<sup>e</sup> siècle*. Thèse de Ph.D. Montréal: Université de Montréal.
- Pensado, Carmen. 1993. Consonantes geminadas en la evolución del español. *Actas del primer congreso anglo-hispano, tomo I, Lingüística*, éd. par Ralph Penny, 193–204. Madrid: Castalia.
- Pope, Mildred Katharine. 1952. *From Latin to modern French with especial consideration of Anglo-Norman*, 2e éd.. Manchester: Manchester University Press.
- Remacle, Louis. 1948. *Le problème de l'ancien wallon*. Liège: Faculté de Philosophie et Lettres.
- Robson, Charles Alan. 1952. *Maurice of Sully and the medieval vernacular homily; with the text of Maurice's French homilies from a Sens cathedral chapters*. Oxford: Blackwell.
- Rousselot, abbé Pierre. 1891–1893. Les modifications phonétiques du langage étudiées dans le patois d'une famille de Cellefrouin (Charente). *Revue des patois gallo-romans* 4.65–208, 5.209–386, 6.9–48, 65–208.
- Schane, Sanford A. 1968. *French phonology and morphology*. Cambridge, MA: MIT Press.
- Schogt, Henry Gilius. 1960. *Les causes de la double issue de e fermé tonique libre en français*. Amsterdam: Van Oorschot.

- Shipman, George R. 1953. *The vowel phonemes of Meigret*. Georgetown University Press: Washington, D.C.
- Skårup, Povl. 1994. *Morphologie synchronique de l'ancien français*. Copenhagen: Munksgaards Forlag.
- Straka, Georges. 1964. Remarques sur la «désarticulation» et l'amuissement de l's implosive. *Mélanges de linguistique romane et de philologie médiévale offerts à Maurice Delbouille*, 607–628. Gembloux: Duculot [repris Straka 1979:443–464].
- Straka, Georges. 1964b. L'évolution phonétique du latin au français sous l'effet de l'énergie et de la faiblesse articulatoire. *Travaux de Linguistique et de Littérature* 2:1.17–98 [repris Straka 1979:213–294].
- Straka, Georges. 1979. *Les sons et les mots*. Paris: Klincksieck.
- Straka, Georges. 1981. Sur la formation de la prononciation française d'aujourd'hui. *Travaux de linguistique et de littérature* 19:1.161–248.
- Straka, Georges. 1990. Le français: phonétique et phonématique. *Les différentes langues romanes et leurs régions d'implantation de la Renaissance à nos jours.. Lexikon der Romanistischen Linguistic*, volume 5:1, éd. par Günter Holtus, Michael Metzeltin et Christian Schmitt, 1–33. Tübingen: Niemeyer.
- Suchier, Hermann. 1893. *Altfranzösische Grammatik. Theil I. Die Schriftsprache. Lieferung 1. Die betonten vocale*. Halle a.S.: M. Niemeyer.
- Suchier, Hermann. 1906. *Les voyelles toniques du vieux français langue littéraire (Normandie et Île-de-France)*, traduction de l'allemand augmentée d'un index et d'un lexique par Ch. Guerlin de Guer. Paris: Champion [traduction de Suchier 1893].
- Van den Bussche, Henri. 1984. L'ouverture de la voyelle /e/ issue de /e/ roman entravé (ē, ĩ latins) en ancien français. Essai de datation et de localisation. *Folia Linguistica Historica* 5.41–90.
- Van Hoeske, Willy. 1979–1980. Esquisse historique du système graphique du français. *Travaux de linguistique* 6.33–56 & 7.59–85.
- Walker, Douglas C. 1981. *An introduction to Old French morphophonology*. Ottawa: Marcel Didier.
- Walter, Henriette. 1976. *La dynamique des phonèmes dans le lexique français contemporain*. Paris: France Expansion.
- Walter, Henriette. 1977. *La phonologie du français*. Paris: PUF.
- Wartburg, Walther von. 1971. Évolution et structure de la langue française, 10<sup>e</sup> éd. rev. et augm.. Berne: Francke [<sup>3</sup>1946, <sup>1</sup>1934 Leipzig/Berlin: B. G. Teubner:].
- Wolledge, Brian et Ian Short. 1981. Liste provisoire de manuscrits XII<sup>e</sup> siècle contenant des textes en langue française. *Romania* 102.1–17.
- Wollock, Jeffrey. 1982. Views on the decline of apical R in Europe: historical study. *Folia linguistica historica* 3.185–238.
- Wüest, Jakob. 1979. *La dialectalisation de la Gallo-Romania. Problèmes phonologiques*. Berne: Francke.
- Wright, Roger. 1982. *Late Latin and Early Romance in Spain and Carolingian France*. Liverpool: Cairns.
- Zumthor, Paul. 1954. *Histoire littéraire de la France médiévale*. Paris: PUF; réimpr. 1973, Genève: Slatkine, avec une nouv. préface et corrections.